RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ONISEP L'INFORMATION POUR L'ORIENTATION

Médecin régulateur / Régulatrice du Samu

Au sein d'un centre dédié, les médecins régulateurs ou régulatrices du Samu dispensent des avis médicaux par téléphone, et envoient les secours (si besoin), aux personnes qui appellent via le 15. Médecins hospitaliers ou hospitalières urgentistes ou médecins généralistes en libéral, ces professionnels ou ces professionnelles possèdent un grand sang-froid et un esprit d'analyse et de synthèse.

SOMMAIRE

Le métier

Les études

Emploi et secteur

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 9 et plus**

Statuts : **Statut fonctionnaire, Statut salarié**

Secteurs professionnels : Fonction publique, Santé

Centres d'intérêt : J'ai le sens du service public, Je souhaite prendre soin des autres, Je souhaite protéger et secourir



© Laurence Prat/Onisep

Le métier

Malaise, chute, brûlure, perte de connaissance, douleur thoracique, paralysie... autant de situations qui requièrent un avis médical, le plus rapidement possible. Le bon réflexe avant de se rendre aux urgences est alors d'appeler le Samu Centre 15 pour être mis en relation avec des médecins régulateurs ou régulatrices. Leur rôle ? Interroger les personnes qui les appellent pour identifier leur demande et le degré d'urgence de la situation. Ils ou elles leur dispensent alors des conseils thérapeutiques, coordonnent les secours (sapeurs-pompiers ou sapeures-pompières, ambulances, service mobile d'urgence et de réanimation) et, selon les cas, prennent la décision médicale et tactique de les orienter vers une unité de soins adaptée à leur état (urgences hospitalières, maison médicale de garde, autre médecin pour une consultation ultérieure...). Les médecins régulateurs ou régulatrices sont des médecins hospitaliers ou hospitalières urgentistes et des médecins généralistes en libéral qui exercent dans un centre d'appels implanté dans chaque département. Leurs astreintes se déroulent 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Ils ou elles collaborent étroitement avec des gestionnaires d'ambulances, des gestionnaires de SAS (service d'accès aux soins) et des ARM (auxiliaires de régulation médicale qui reçoivent les appels, ouvrent un dossier médical, localisent la demande et transfèrent l'appel vers le médecin régulateur ou régulatrice). Sens du travail en équipe, esprit d'analyse et de synthèse, sang-froid, empathie : autant de compétences et de qualités indispensables pour ce métier.

Les études

Après le bac

Pour exercer, au moins 10 ans d'études médicales sont nécessaires. 2 types de parcours sont possibles après le bac : le PASS (parcours accès santé spécifique) ou la L.AS (licence accès santé). Il faut compter 5 ans de tronc commun en médecine, puis, en fin de 6e année, c'est le choix d'une spécialité. La spécialisation se fait dans le cadre de 4 ans d'internat, à l'issue duquel il faut obtenir le DES (diplôme d'études spécialisées) de médecine d'urgence.

bac + 9 et plus

→ Diplôme d'État de docteur en médecine

Emploi et secteur

Secteur

Santé

Pour aller plus loin

Centres d'intérêt

Autres métiers à découvrir

- Gynécologue-obstétricien
- Psychiatre
- Médecin de secours en montagne
- Ingénieur de recherche clinique et épidémiologique
- Généticien